

**Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)  
Information importante pour tous les  
fournisseurs du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)  
Le site Web sécurisé des fournisseurs est de retour**

Janvier 2015

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) souhaite vous aviser que les changements apportés au site Web sécurisé des fournisseurs à la suite de la mise en œuvre des mesures temporaires du PFSI le 5 novembre 2014 sont maintenant terminés.

Vous pouvez à nouveau présenter des demandes de règlement au moyen du service de soumission électronique, au <https://www.fournisseur.medavie.croixbleue.ca>. Le site sécurisé permet également d'accéder à d'autres services, tels que la vérification de l'admissibilité d'un client, la soumission d'une demande d'autorisation spéciale et la présentation de demandes sur les paiements.

Veillez communiquer cette information aux membres de votre association. Si vos membres ou vous-même avez des questions ou des préoccupations, ou si vous souhaitez en savoir plus sur le PFSI ou Croix Bleue Medavie, n'hésitez pas à téléphoner à notre Service à la clientèle au 1-888-614-1880 ou à nous envoyer un courriel à [CIC\\_Inquiry@medavie.bluecross.ca](mailto:CIC_Inquiry@medavie.bluecross.ca). De plus, vous pouvez visiter le site Web de Croix Bleue Medavie au <https://fournisseur.medavie.croixbleue.ca> pour accéder à des guides, des bulletins et d'autres renseignements importants sur le Programme fédéral de santé intérimaire.

Nous vous remercions de votre patience pendant la mise à jour de nos systèmes.

